

ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL N°11265 DU 23/12/2021

Portant institution de la mise en réserve quinquennale de cours d'eau ou sections de cour d'eau dans le département de la Côte-d'Or pour les années 2022-2027

Consolidé par les arrêtés préfectoraux n° 1512 du 20/12/2022, n° 1775 du 18/12/23 et n° 1892 du 19/12/24

I - COURS D'EAU SUR DOMAINE PRIVE

COURS D'EAU / SECTIONS DE COURS D'EAU	COMMUNES / LIMITES AMONT	LIMITES AVAL	AAPPMA / LOTS DE PECHE
COQUILLE	AIGNAY-LE-DUC	Pont de la Planchotte	La Saumonée d'Aignay-le-Duc
100 ml 900 ml	Amont barrage Creux Banc		
TILLE	ARCEAU	80 m en aval	
80 ml	Lieu-dit Le Batardeau		
ARROUX	ARNAY-LE-DUC	Etang Fouché	La Gaule Arnétoise
700 ml	RD17		
ETANG FOCHE	ARNAY-LE-DUC	Grande passerelle située à l'est de l'étang	La Gaule Arnétoise
	Arrivée de l'Arroux dans l'étang Fouché		
RUISSEAU DE CREUSE	AVOT		La Truite d'Avot
1500 ml	Amont du pont routier de la RD19K		
BOUZAISE	BEAUNE	Pont de la rue de Perpreuil	La Truite Beaunoise
2000 ml	Source de la Bouzaise		
LAC DE GIGNY	BEAUNE	Sur 130 ml	La Truite Beaunoise
130 ml	Entrée du Rhoin dans le lac		
RUISSEAU DE BANLOT	BEAUNOTTE		La Saumonée d'Aignay
1100 ml	Pêche interdite sur tout le parcours		
COQUILLE	BEAUNOTTE	Domaine de Tarperon	La Saumonée d'Aignay
1400 ml	Moulin de Beaunotte		
TILLE	BEIRE-LE-CHATEL	Jonction des 2 bras de la Tille (bras de décharge du moulin inclus)	La Saumonée Tille et Ignon
740 ml (sur le bras rive droite)	Pont de fer		

BEZE	BEZE	Le mur de l'abreuvoir	La Source de la Bèze
60 ml	Résurgence		
OZE	BLAISY-BAS	Confluence avec le ruisseau de la Tuère	Sources de l'Oze
4120 ml	Sources de l'Oze		
RUISSEAU DE LA PLAINE	BLANOT	Propriété M. FLEURY	« Particulier »
600 ml	Propriété M. DULNIAU		
RUISSEAU EN ROSANCE	BOUDREVILLE	Confluence rivière Aube	La Saumonée de Veuxhailles
500 ml	Source		
RHOIN	BOUILLAND	400 ml aval source	L'Echo de la Dore
400 ml	Source		
RHOIN	BOUILLAND		
1200 ml	Depuis la petite voie communale empierrée située à 750 m des sources (fin du parcours de pêche du pré aux dames)	Jusqu'à l'amont du premier pré à l'aval des derniers jardins attenants aux habitations de Bouilland- Lieu-dit le pré du Serbet	L'Echo de la Dore
	<p><u>A l'exception du parcours jeune situé dans la traversée de Bouilland</u></p> <p>Sur une distance de 150 ml comprise entre le carrefour de la route de Beaune et la rue de l'Église (zone du pont devant le restaurant de l'Auberge Saint-Martin) et le carrefour de la route de Beaune et la rue de la Forge (zone du pont de l'ancien hôtel du vieux moulin)</p>		
NORGES	BRETIGNY	Vannage rue d'Avau	Commune de Bretigny les Norges et particulier
350ml	Vannage ruelle des Combes		
RABUTIN	BUSSY-LE-GRAND	Petite rue de l'Allemagne	L'amicale des pêcheurs à la ligne de Vénarey les Laumes
1800 ml	source		
DREVIN	BUSSY-LA-PESLE	100 ml en aval de Bussy-la-Pesle	AAPPMA de la Drenne et du Drevin
2500ml	Les sources		
VINGEANNE	CHAMPAGNE-SUR-VINGEANNE	Vanne du déversoir Pont de la Ramise	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
55 ml	Déversoir rivière « la Noue »		
VINGEANNE	CHAMPAGNE-SUR-VINGEANNE	Confluence avec la Vingeanne	Amicale pêcheurs Haute et Moyenne Vingeanne
150 ml	amont du virage du sous bief de l'usine NOUVION		

ETANG GUIJON/CHAMBOUX	CHAMPEAU-EN-MORVAN	Aval de l'étang	Auxois-Morvan-Pêche
4 ha	Amont de l'étang		
DRENNE	CHARENCEY	Ancienne scierie	AAPPMA de la Drenne et du Drevin
1870 ml	250 ml amont du Moulin Ruiné		
SEINE	CHATILLON-SUR-SEINE	Pont Emile Poupée	La Truite Châtillonnaise
280ml	Parking de la poste		
SOURCE DE LA DOUX	CHATILLON-SUR-SEINE	Confluence avec la Seine	La Truite Châtillonnaise
100 ml	De la source		
SEINE	CHATILLON-SUR-SEINE	Confluence avec la Douix	La Truite Châtillonnaise
350 ml	Stade		
BOUZAIZE	COMBERTAULT	Limite amont de la propriété FERAIN	La Truite Beaunoise
300 ml	Chutes du moulin Caillot		
VANDENESSE	CREANCEY	Vannage au pont de la RD 18 (village de Créancey)	La Vandenesse
3500 ml	Source		
RUISSEAU DE LARREY	DIJON	Confluence avec le Canal de Bourgogne	La Truite Bourguignonne
600 ml	De la source		
OUCHÉ	DIJON	Pont de la piste cyclable	L'Union dijonnaise des fervents pêcheurs
60 ml	Vannes du Lac Kir		
RUISSEAU DE LA CHARTREUSE	DIJON	Confluence avec l'Ouche	Fédération de pêche
350 ml	Source		
LAC KIR	DIJON		
	<ul style="list-style-type: none"> - le pont du barrage et le long des rambardes attenantes à celui-ci, - du ponton du poste de secours à la limite extrême des plages réservées à la baignade, - de l'entrée du parc à bateau (début de l'anse) jusqu'à l'emprise du mini-golf, <ul style="list-style-type: none"> - emprise de « La Croisière » avec ses dépendances (40 m de part et d'autre), - passerelle à l'arrivée de l'Ouche ainsi que 6 mètres de part et d'autre, <ul style="list-style-type: none"> - île située près du tennis, - des pontons de la base de canoë-kayak à la zone d'entraînement balisée. 		L'Union dijonnaise des fervents pêcheurs
DRENNE	DREE	Centre équestre de Verrey-sous-Drée	AAPPMA de la Drenne et du Drevin
3740 ml	200 ml en amont de la zone des sources		

SEINE	DUESME		
100 ml	Confluence du ruisseau de la Calmagne	100 ml aval sur la Seine	La Truite Bourguignonne
RUISSEAU DE LA CALMAGNE	DUESME	Confluence avec la Seine	La Truite Bourguignonne
	Sources		
LA CENT FONTS	FENAY		
2730 ml	Seuil amont Moulin des Etangs	Lieu-dit « Pont de l'Aval » derrière le Château de Saulon-la-Rue	Fédération
RUISSEAU DE VERPANT	FLAVIGNY-SUR-OZERAIN	Confluence Ozerain	Fédération départementale
700 ml	Cascade Pierrée		
CREUX JACQUES	GENLIS	Confluence avec la Norges	Tille et Norges de Genlis
2380 ml	Source		
IGNON	IS-SUR-TILLE		
275 ml	Pont des soupirs rue des Capucins	Pont rue Pasteur	La Saumonée Tille-Ignon
LA TILLE	IS-SUR-TILLE/ECHEVANNES		
800 ml	Seuil partiteur de la Tille et du bief de la Ferme du Fossé	Pont du Fossé (pont menant à la Ferme du Fossé)	AAPPMA d'Is-sur-Tille
RUISSEAU DE JAGEY	JAILLY LES MOULINS	Ferme Petitot	Fédération départementale
1600 ml	Bois de Jagey		
RUISSEAU DES ANGLES	LA BUSSIERE-SUR-OUCHÉ VEUVEY-SUR-OUCHÉ	Confluence avec l'Ouche	Le Salmo Club
600 ml	Source		
LAIGNE	LAIGNE	100 m en amont station d'épuration	La Laigne
1200 ml	Aval du bassin situé à l'aval immédiat de la résurgence		
RUISSEAU DE MARTILLY	LAIGNE	Confluence avec la Laigne	La Laigne
1000 ml	source		
PETIT ETANG DE LARREY	LARREY		
	ensemble du site, et pêcherie située à l'aval du barrage.		Fédération de pêche
RU DE LEUGNY	LA ROCHE VANNEAU	Pont du réservoir	L'amicale des pêcheurs à la ligne de Vénarey les Laumes
1800 ml	Source		

VIEILLE SAONE	LECHATELET	Confluence avec la Saône	La Gaule de Pagny
1000 ml	Les Compignières		
RUISSEAU DE BAULME-LA-ROCHE	MALAIN	Confluence avec le ruisseau de Montagny	La Douix
1000 ml	En amont confluence avec le ruisseau de Montagny		
LAC DE MARCENAY	MARCENAY - LARREY		Fédération de pêche
	- à l'aval du lac de MARCENAY, sur l'ensemble des exutoires, bassins de décantation compris, et sur le ruisseau de MARCENAY sur une distance de 70 ml à l'aval des bassins, - anse nord de l'étang : emprise d'environ 9 ha à partir de l'observatoire ornithologique, jusqu'à la moitié de la roselière ouest (roselière incluse).		
RUISSEAU DE MARCENAY	MARCENAY	GRISELLES	La Laignes
3365 ml	Aval immédiat de la Ferme de la Levée	Pont de Griselles (RD 953)	
RUISSEAU DES VERNOS	MAREY-SUR-TILLE	Confluence avec la Tille	Les riverains de la Tille
1500 ml	Sources		
LAC DE MERCEUIL	MERCEUIL		La Truite Beaunoise
	Tributaire alimentant le plan d'eau		
BEZE	MIREBEAU-SUR-BEZE	Vannages du chalet	L'Union des pêcheurs de la Bèze
100 ml	Abreuvoir Jeannin		
BEZE	MIREBEAU-SUR-BEZE	Passerelle de la propriété Gaillard	L'Union des pêcheurs de la Bèze
15 ml	Pont de la Bèze		
BEZE	MIREBEAU-SUR-BEZE	Passerelle rue des moulins	L'Union des pêcheurs de la Bèze
130 ml	Pont RD970		
BEZE	MIREBEAU-SUR-BEZE	sur 150 ml, au droit de la parcelle ZE23	L'Union des pêcheurs de la Bèze
150 ml	Amont de la station d'épuration		
RUISSEAU DU VAL DUPUIS	MOLESMES	Confluence avec la Laigne	La Laigne
900 ml	Pont route Val Binois		

BEZE	NOIRON-SUR-BEZE	Au niveau des jardins à l'exception d'une section de 110 ml située en rive gauche au droit des parcelles D396 et D397, et d'une section de 9 ml située en rive gauche au droit de la parcelle ZD42	La Truite Bourguignonne
750 ml,	Pont de Noiron		
SABLIERE D'OBTREE	OBTREE		Fédération de pêche
280 ml	Berge sud-ouest, au droit de la roselière		
ARMANÇON	PONT-ET-MASSENE	Seuil limnimétrique	Amicale des pêcheurs de Semur
185 ml	Barrage du réservoir		
DOUX	PONT-DE-PANY		La Douix
600 ml	600 ml amont du pont du chemin de la ferme de la Chassagne		
SABLIERE DE PREMEAUX-PRISSEY	PREMEAUX-PRISSEY QUINCEY		L'Arc-en-ciel de Nuits-Saint-Georges
550 ml de berges et emprise	Partie nord de la sablière (roselière)		
SABLIERE DU CAMPING	PREMEAUX-PRISSEY		L'Arc-en-ciel de Nuits-Saint-Georges
600 ml de berges et emprise	Partie nord-ouest de la sablière (roselière)		
SABLIERE DE QUINCEY	QUINCEY		L'Arc-en-ciel de Nuits-Saint-Georges
550 ml de berges et emprise	Partie nord de la sablière (roselière)		
LE VERNIDARD	ROUVRAY	Lieudit « Les Vernillats »	La Gaule de Rouvray
4200 ml	Lieudit « La Come aux Colas »		
CANAL DE SAINTE-COLOMBE	SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE	Confluence avec la Seine	La Truite Châtillonnaise
1700 ml	Pont du Fourneau		
VIEILLE SAONE	SAINT-JEAN-DE-LOSNE	Rive gauche de la Saône	La Gaule de Belle Défense à Saint-Jean-de-Losne
	Passerelle de la Saône		
SAONE	SAINT-JEAN-DE-LOSNE		La Gaule de Belle Défense à Saint-Jean-de-Losne
	Frayère du Pont Nicole		

RUISSEAU DE LA PREE	SAINT-MARTIN-DE-LA-MER	Entrée dans le réservoir de Chamboux	Auxois-Morvan-Pêche
	Source		
RESERVOIR DE CHAMBOUX	SAINT-MARTIN-DE-LA-MER		Auxois-Morvan-Pêche
3 HA 50 Réserve de la Prée	Entrée du ruisseau de la Pree dans le réservoir		
RESERVOIR DE CHAMBOUX	SAINT-MARTIN-DE-LA-MER	Pont à l'aval de la station de pompage limite 21-58	Auxois-Morvan-Pêche
150 ml	50 m en amont de la grande digue		
VINGEANNE	SAINT-MAURICE-SUR-VINGEANNE	300 ml à l'aval du même pont	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
Rive droite 510 ml	210 ml à l'amont du pont de Saint-Maurice-sur-Vingeanne		
VINGEANNE	SAINT-MAURICE-SUR-VINGEANNE	400 ml à l'aval du même pont	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
Rive gauche 610 ml	210 ml à l'amont du pont de Saint-Maurice-sur-Vingeanne		
VINGEANNE	SAINT-SEINE-SUR-VINGEANNE (rive gauche) FONTAINE-FRANCAISE (rive droite)	250 ml en aval, aux pancartes	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
250 ml	Face chemin de la prairie de Fontaine-Française		
VINGEANNE	SAINT-SEINE-SUR-VINGEANNE	100 mètres en aval de la confluence de l'exutoire du lavoir de Saint Seine sur Vingeanne	Amicale des pêcheurs de la Haute et Moyenne Vingeanne
200 ml	100 mètres en amont de l'exutoire du lavoir de Saint Seine sur Vingeanne		
LA CENT FONTS	SAULON-LA-CHAPELLE	Pont sur la D109F à la sortie de Saulon-la-Chapelle	Fédération
785 ml	Pont des Silots à l'entrée de Saulon-la-Chapelle		
SABLIERE FEDERALE DE LABERGEMENT-LES-SEURRE	SEURRE LABERGEMENT-LES-SEURRE		La Loutre de Seurre
500 ml de berges et 5 hectares	Depuis la rive-digue Est, digue de séparation entre la sablière fédérale et les bassins de la carrière GSM Granulats, ainsi que les bassins de la carrière GSM sur la totalité de leurs emprises		

PLAN D'EAU DE TAILLY	TAILLY		
	Plan d'eau G2, sur une longueur de 250 mètres au niveau de la berge nord-ouest		La Truite Beaunoise
OUCHÉ	VELARS-SUR-OUCHÉ		
500 ml	Bief de La Verrerie, à partir du vannage	Confluence avec l'ouché	La Loutre de Velars
VENELLE	VEROIS-LES-VESVRES		
3200 ml	Limite départementale avec la Haute-Marne	pâturage (incluse) située en amont de l'étang de Vernois- les-Vesvres	Les Amis de la Venelle
SOURCE DU LAVOIR	VEUVEY-SUR-OUCHÉ		
340 ml	Source	Confluence de l'Ouche	Le Salmo Club
RUISSEAU DE LA BAUGÉE	VEUVEY-SUR-OUCHÉ		
350 ml	Source de la Baugée	Confluence Ouche-Canal	Le Salmo Club
RUISSEAU DE LA COMBE DE PAQUES	VILLOTTE-SAINT-SEINE		
2865 ml (ensemble du cours d'eau)	Source	Confluence Oze	Sources de l'Oze
SOUS BIEF DE L'OURCE	VILLOTTE-SUR-OURCE		
600 ml	Passerelle en aval du village	Confluence avec l'Ource	La Truite Châtillonnaise
RUISSEAU DE TROUHOUT	TROUHOUT		
6052 ml (ensemble du cours d'eau et ses sous-affluents)	Source	Confluence avec l'Oze	Sources de l'Oze

II – CANAUX ET COURS D'EAU SUR DOMAINE PUBLIC

2.1 - CANAL ENTRE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE

TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS		
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)	50 m en aval de chaque écluse	Tout lot de pêche incluant une écluse
CANAL	MAXILLY-SUR-SAONE		
400 ml	Ecluse 42	Ecluse 43	AAPPMA La Chatte de Saint-Sauveur

2.2 - CANAL DU RHONE AU RHIN

TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS	50 m en aval de chaque écluse	Tout lot de pêche incluant une écluse
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)		

2.3 - CANAL DE BOURGOGNE

TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS	50 m en aval de chaque écluse	Tout lot de pêche incluant une écluse
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)		
CANAL D'AMENEE DE LA PRISE D'EAU DE VENAREY LES LAUMES	VENAREY-LES-LAUMES MUSSY-LA-FOSSE	Jusqu'au bief n° 56Y	Lot de pêche n° 55 Amicale des pêcheurs à la ligne de Venarey-les-Laumes
	Depuis la rivière Brenne		
RIGOLE DE SAINT-VICTOR-SUR-OUCHÉ	SAINT-VICTOR-SUR-OUCHÉ	Jusqu'au bief n° 29S	Lot de pêche n° 78 Salmo club
956 ml	Depuis la rivière Ouche		
RIGOLE DE SAINTE-MARIE-SUR-OUCHÉ	SAINTE-MARIE-SUR-OUCHÉ	Jusqu'au bief n° 38S	Lot de pêche n° 83 Salmo club
607 ml	Depuis la rivière Ouche		
CANAL D'AMENEE DE LA PRISE D'EAU DE LARREY	DIJON	Jusqu'au bief n° 55S	Lot de pêche n° 91 Union Dijonnaise des Fervents Pêcheurs
102 ml	Depuis la prise d'eau de Larrey sur l'Ouche		
CANAL	GISSEY-LE-VIEL	jusqu'à 150 m en aval	Amicale des pêcheurs de la vallée de l'Armançon à Saint-Thibault
150 ml	Écluse 12Y		
RESERVOIR DE PANTHIER	CREANCEY	Jusqu'à la limite des communes de Créancey et Commarin, le long de la RD114d	La Vandenesse
Les îles	Bande commençant à la borne 700 m sur la petite digue, de 200 m de large parallèle à la petite digue		
RESERVOIR DE GROSBOIS	AUBIGNY-LES-SOMBERNON ; GROSBOIS-EN-MONTAGNE	Jusqu'à 1130 m en aval	Pêcheurs de l'Auxois nord
Anse d'Aubigny 12ha	Ouvrage en barrage sur la Brenne (situé à 250 m à l'aval d'Aubigny)		

RESERVOIR DE GROSBOIS	GROSBOIS-EN-MONTAGNE		
RESERVE PENDANT LA PERIODE DE FERMETURE DE LA PECHE DU SANDRE DANS LES COURS D'EAU DE 2ème CATEGORIE	Emprise des récifs piscicoles aménagés, situés à 50 mètres en amont de la rampe de mise à l'eau et s'étendant sur 110 mètres parallèlement à la rive droite et sur une largeur de 90 mètres calculée lorsque le réservoir est à sa cote de remplissage		Pêcheurs de l'Auxois nord
LA BRENNE	GROSBOIS-EN-MONTAGNE		
	Barrage de Grosbois 2	Seuil à Bastaings	Pêcheurs de l'Auxois nord
BARRAGE DE PANTHIER	VANDENESSE-EN-AUXOIS		
Exutoires du Barrage	Aval de la vanne de fond et de la vanne de la Tour j	Seuils à bastaings, pêcheurie à l'aval de la vanne de fond	La Vandenesse
BARRAGE DE CHAZILLY	CHAZILLY		
Ruisseau de la Miotte - Exutoire du Barrage	Vanne de fond	Seuil à bastaings (pêcheurie incluse)	Gaule de l'Auxois Sainte-Sabine
RUISSEAU DU TILLOT	ROUVRES-SOUS-MEILLY		
Sur les deux exutoires du barrage	Aval du barrage	Seuil à bastaings	Gaule de l'Auxois Sainte-Sabine
BARRAGE DE CERCEY	THOISY-LE-DESERT		
Exutoires et rigoles du barrage	Sur la rigole à l'aval de la petite digue et jusqu'au seuil à bastaings Pêcheurie à l'aval des 3 vannes sur la petite digue Aval de la vanne de fond sur la grande digue, jusqu'aux bastaings		Gaule de l'Auxois Ouest
2.4 – SAONE			
TOUTES ECLUSES DE COTE D'OR	ENSEMBLE DU PARCOURS		
	Ensemble de l'ouvrage (extrémités amont et aval comprises)	50 m en aval de chaque écluse	Tout lot de pêche incluant une écluse
ILE DE FLEY	HEUILLEY-SUR-SAONE		
Bras RG 460 ml	PK 258.800 sur le bras rive gauche de la Saône, soit la pointe amont de l'île de Fley	110 m à l'aval du barrage mobile d'Heuilley-sur-Saône, PK 258.340	Lot de pêche n° 3 La Gaule d'Heuilley
RESERVE DE LA SAONE FLOTTABLE	HEUILLEY-SUR-SAONE		
Lit principal 50 ml	Depuis le seuil déversoir de l'île de Fley	50 m en aval du seuil d'Heuilley-sur-Saône	Lot de pêche n° 3 bis La Gaule d'Heuilley

ILE DE MERCEY	VONGES		
Ancien bras de la Saône en rive droite – 250 ml	PK 247.300	PK 247.050	Lot de pêche n° 9La Gaule Lamarchoise
BARRAGE DE PONCEY-LES-ATHEE	PONCEY-LES-ATHEE FLAMMERANS		
Lit principal	PK 241.200 à 50 m en amont du barrage mobile	130 m en rive gauche et 210 ml en rive droite à l'aval du barrage mobile	Lots de pêche n° 12 et 12 bis Gaule Auxonnaise
DIGUE D'ATHEE	AUXONNE		
Bras délaissé RG 500 ml	PK 235.850 – Zone comprise entre l'ancienne berge et la digue de halage	PK 235.350	Lot de pêche n° 15 Gaule Auxonnaise
PORT ROYAL D'AUXONNE	AUXONNE		
	Ensemble du port		Gaule Auxonnaise
BARRAGE D'AUXONNE	AUXONNE TILLENAY		
Lit principal 250 ml	PK 232.800 – 50 m en amont du barrage mobile	100 m en aval du pont SNCF (île d'Auxonne incluse)	Lots de pêche n° 15 et 16 Gaule Auxonnaise
SAONE	MAXILLY-SUR-SAONE		
200 ml	Sur une distance de 200 ml en aval de l'écluse 18 d'Heuilley-sur-Saône		Lot n°6, AAPPMA de Pontailler-sur-Saône
SAONE	MAXILLY-SUR-SAONE, PONTAILLER-SUR-SAONE		
150 ml	Platis de la Sarrière en rive droite de la Saône		Lot n°7, AAPPMA de Pontailler-sur-Saône
SAONE	PONTAILLER-SUR-SAONE		
4570 m ²	Annexe dite « Trou du Stade » située en rive gauche de la Saône		Lot n°8, AAPPMA de Pontailler-sur-Saône
SAONE	TILLENAY		
Bras longeant l'île dite Pingey en rive droite	PK 232	PK 231.6	Lot n°16 Gaule Auxonnaise
SAONE	SAINT-USAGE		
Confluence Canal de Bourgogne, 205 ml	PK 214.805 La Tonnelle	PK 214.600 incluant la sortie du Canal de Bourgogne à l'aval de l'écluse 76S	Lot n° 25La Gaule de Belle Défense
LA RAIE VIROT	CHARREY-SUR-SAONE		
Ensemble de la Raie située en rive droite de la Saône	PK 203.050	PK 201.800	Lot de pêche n° 29La Gaule de Pagny

PORT	SEURRE		
	Ensemble du port côtés pontons, à l'exception de la berge située au droit de la capitainerie.		La Loutre de Seurre Lot n° 35
ECLUSE DE SEURRE	SEURRE		
Dérivation - 500 ml	250 m extrémité amont de l'écluse sur les 2 rives	250 m extrémité aval de l'écluse sur les 2 rives	Lots de pêche n° 27/4 et 35 Loutre de Seurre
CHENAL ENTRE LA SAONE ET LA SABLIERE DE LABERGEMENT-LES-SEURRE	SEURRE		
Chenal sur 230 ml	Digue extérieure de la sablière	Saône	Lot de pêche n° 36 Loutre de Seurre
SAONE	PAGNY-LE-CHATEAU		
Barrage de Pagny - Lit principal	150 ml amont	240 ml aval	Lots de pêche n° 28 et 29 Gaule de Pagny
DEVERSOIR ALIMENTANT LE DELAISSE	ESBARRES PAGNY-LE-CHATEAU		
Lit principal 50 ml	Radier du déversoir	50 m en aval	Lot de pêche n° 28 Gaule de Pagny
BARRAGE DE LECHATELET	PAGNY-LA-VILLE BONNENCONTRE		
Lit principal 50 ml	Radier du barrage déversoir	50 m en aval	Lot de pêche n° 30 Gaule de Pagny
PORT DE PAGNY (ZIPP) DARSE DE PAGNY-LA-VILLE	PAGNY-LA-VILLE		
Ensemble de la darse	Rive gauche de la dérivation sur l'ensemble des terrains portuaires		Lot de pêche n° 27/2 Loutre de Seurre

Vu pour être annexé à l'arrêté n° 1892 du 19/12/24